

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 19 octobre 2010

Deux départs qu'on ne peut passer sous silence

Le président, M. Gagnon, a profité de la dernière présence à une séance du conseil de M. René Trudel, directeur de services et de M^{me} Lyne Doyon, commissaire parent, pour les remercier de leur apport au sein de l'organisation. D'abord, M. Gagnon a remercié M^{me} Lyne Doyon pour sa participation à titre de représentante des parents des écoles secondaires au sein du conseil des commissaires au cours des quatre dernières années ainsi que ses nombreuses années d'implication au sein des conseils d'établissements et à titre de représentante au comité de parents.

Départ à la retraite d'un gestionnaire consciencieux et diplomate

De plus, comme M. Trudel quittait l'organisation le lendemain du conseil pour une retraite bien méritée, M. Gagnon lui a rendu hommage en soulignant le professionnalisme démontré dans tous ses dossiers et lui a signifié sa plus profonde gratitude pour son engagement en éducation. Ses collègues ont grandement apprécié son tact et son jugement pour assurer la primauté de l'intérêt collectif. Rappelons qu'au cours des dernières années, M. Trudel a cumulé la direction de quatre services, soit les services de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, celui du service aux entreprises ainsi que celui du service informatique. Il a dirigé avec brio des dossiers majeurs favorisant la réussite éducative des adultes. Mentionnons notamment la mise en œuvre du Service d'accueil de référence et d'accompagnement (SARCA), le Service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) dont il a assumé la coordination régionale, la coordination du nouveau site Internet de la CSH, sa participation dans le dossier de l'obtention de la permanence dans le cadre du programme de *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière* ainsi que la constitution de la table 16 – 24 +, entre autres, instigatrice du projet Choix pour un avenir prometteur (CAP).

ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE

Le CFH demande une autorisation provisoire pour offrir le programme Assistance technique en pharmacie

Les commissaires ont été informés que l'entente avec la Commission scolaire de Montréal concernant la dispense du programme *Assistance technique en pharmacie* ne sera pas renouvelée, et ce, en raison des nouvelles règles du ministère. Comme la stratégie régionale de main d'œuvre 2009-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue fait ressortir des besoins prioritaires dans ce domaine et que le Centre de formation Harricana a acquis l'expertise nécessaire depuis les cinq dernières années pour donner ce programme, la CSH dépose une demande d'autorisation provisoire quinquennale pour offrir à nouveau ce cours. Il faut savoir que depuis avril dernier, l'obtention d'une autorisation permanente par le ministère est octroyée à la lumière des besoins du marché du travail et de la fréquentation scolaire et réévaluée tous les cinq ans. Depuis l'année scolaire 2004-2005, 71 finissants de ce programme ont obtenu leur diplôme et la moyenne du taux de placement de ces quatre cohortes s'élève à 87 %. Une cinquième cohorte de 20 élèves est actuellement en formation au Pavillon de la santé d'Amos.

Le Service aux entreprises maintenant sous la responsabilité de la direction du CFH

Avec le départ à la retraite de M. René Trudel et suite à une consultation, M. Guy Baril, directeur général, a recommandé au conseil une réorganisation administrative dont voici les grandes lignes. D'abord, le Service aux entreprises relèvera du directeur du Centre de formation Harricana, M. Robert St-Onge à compter du jeudi 21 octobre. Pour laisser de la latitude à la prochaine direction générale, les autres dossiers sous la responsabilité de M. Trudel seront assumés temporairement par M. Robert St-Onge pour ceux liés au service de la formation professionnelle ainsi que ceux du RAC. En ce qui concerne les dossiers du service de formation générale aux adultes, du SARCA ainsi que la supervision de la conseillère en information scolaire et professionnelle, M^{me} Liane Levasseur, c'est M. Marc Gosselin, directeur du Centre de formation générale Le Macadam qui en effectuera les suivis. Finalement, le service des ressources informatiques relèvera temporairement de M. Yannick Roy, directeur du service de l'enseignement et des services complémentaires.

Finalement, les commissaires ont été informés qu'avec le départ de M^{me} Isabelle Poirier pour congé de maternité, M^{me} Marie-Noëlle Morin assumera de nouvelles responsabilités au service des ressources humaines toujours sous la gouverne du directeur général en l'absence de la directrice du service, M^{me} Hélène Turcotte, présentement en traitement différé.